

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

**MARDI 21 MARS 2023**

**A 19h00**

**A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE D'ESPONDEILHAN**

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Fait à Espondeilhan, le 14 mars 2023**

**Le Maire, Christophe LLOP**



**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 février 2023.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 1- Approbation du compte de gestion 2022 - Budget commune
- 2- Approbation du compte de gestion 2022 - Budget CEJ
- 3- Approbation du compte administratif 2022 - Budget commune
- 4- Approbation du compte administratif 2022 - Budget CEJ
- 5- Affectation du résultat 2022 - Budget commune
- 6- Affectation du résultat 2022 - Budget CEJ
- 7- Vote du budget primitif 2023 - Budget commune
- 8- Vote du budget primitif 2023 - Budget CEJ
- 9- Vote des taux d'imposition 2023
- 10- Choix des entreprises pour le marché public des travaux de rénovation énergétique de la Mairie
- 11- Avenant n°1 à la convention de mutualisation du service de médecine préventive
- 12- Autorisation de déposer une déclaration préalable (modification ouverture bâtiment « Corbillard »)
- 13- Questions diverses